

PARC EOLIEN DES TERRES DE CAUMONT

188 Rue Maurice Bédart – CS 57 392

34184 MONTPELLIER Cedex 4

Tel : 04 67 40 74 00

Fax : 04 67 40 74 05

Préfecture de l'Aisne

2 Rue Paul Doumer

02000 LAON

Objet : Demande d'Autorisation Environnementale Unique d'un parc éolien sur la commune de Vesles-et-Caumont, par la société Parc Eolien des Terres de Caumont (Groupe VALECO)

Monsieur le Préfet,

En application des dispositions de l'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 et des décrets n°2017-81 du 26 janvier 2017 et n°2017-82 du 26 janvier 2017 relatifs à l'Autorisation Environnementale et conformément aux dispositions des articles R181-12 à R181-15 du Code de l'Environnement,

Je soussigné, M. Erick Gay, de nationalité Française, agissant en tant que Gérant de la SARL Parc Eolien des Terres de Caumont, dont le siège social est 188 Rue Maurice Bédart – CS 57 392 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4, ai l'honneur de solliciter **une Autorisation Environnementale Unique du parc éolien des Terres de Caumont**.

Cette demande vise la création d'un parc éolien constitué de treize aérogénérateurs, de puissance unitaire de 2,5MW à 3,6 MW, et de quatre postes de livraison, à proximité des lieux-dits « La Mazure », « les Terres de Caumont », « les Vingt Quatre Jalois » et « Caumont » sur la commune de Vesles-et-Caumont.

Par ailleurs, comme le prévoit l'article R. 512-6 alinéa I-3 du Code de l'Environnement, il est demandé une dérogation d'échelle pour le plan d'ensemble établi à une échelle de 1/1500 au lieu de 1/200 que l'ensemble du périmètre puisse être perçu .

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses considérations.

M. ERICK GAY
Gérant

